

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gogey, 18 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gogey](#)

Lieu de destination265, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris

### Description

RésuméSur l'emploi de chef de la comptabilité des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin remet 50 F à Gogey pour indemnité de son travail d'étude de la comptabilité du Familistère. Godin lui indique qu'il n'est pas satisfait par son travail qui est d'ordre théorique.

### Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation2 p. (385v, 386r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris  
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

Gisors le 18 Avril 76

Monsieur Gagé

Je vous renvoie ci - ci-dessus 50 francs pour vous indemniser de mes frais.

Je n'ai pas encore de chef de comptabilité, mais je n'ai pas pu me déclarer sur le travail que vous m'avez envoyé, à moins accepter en cette qualité.

Comme je vous l'avais dit, ce n'étaient pas des aperçus théoriques que j'attendais de vous, mais un mémoire sur les termes de l'état de mon usine et du Familiestère et sur la manière dont les choses sont organisées pour le fonctionnement régulier de ces comptabilités.

Je vous avais autorisé à ce sujet à demander et à prendre tous les renseignements que vous jugeriez nécessaires pour faire ce travail. Soit que vous ayez pris des renseignements insuffisants, ou que vous n'ayez pas compris la nécessité des livres exigés par ma comptabilité, vous ne me parlez pas

dans votre mémoire, pour l'assire surtout, du mécanisme comptable qui existe, mais de celui que nous imaginons. Les choses indispensables au fonctionnement de la comptabilité vous ont échappé.

Comme je suis formellement décidée à n'accepter quelque chose que quand j'aurai la preuve que tout ma comptabilité peut bien devenir familiale, je n'ai donc pas, comme je vous l'ai dit plus haut, trouvée dans votre mémoire les garanties suffisantes pour arrêter mon châin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.